



Participez au Défi château de neige 2021

DU 4 JANVIER AU 8 MARS

Le défi Château de Neige est une campagne provinciale clé en main qui a pour but d'encourager la population à sortir et profiter de l'hiver. En tant que citoyen, pour participer au défi, il suffit de construire un château de neige, de le prendre en photo et de l'inscrire sur le site Internet de www.defichateaudeneige.ca.

De cette manière, vous êtes admissible aux tirages de prix provinciaux et régionaux.



*Joyeuse
Saint Valentin!*

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Veuillez prendre note que la bibliothèque municipale d'Upton est ouverte le mardi de 15 h à 18 h. Il est important de réserver vos livres en ligne à www.upton.ca ou par téléphone au

450 549-4537.

DANS CETTE ÉDITION :

Mot du Maire	2
Séance du conseil	3
Avis publics	4
Informations municipales	5-7
Service des loisirs	8
Organismes du territoire	9-11
Calendrier	12
Ouverture de la patinoire	12

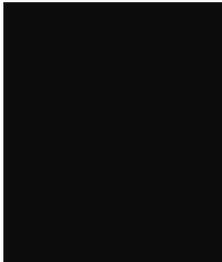
CONSEIL MUNICIPAL



Guy Lapointe
Maire



Alain Joubert
Conseiller #01



Poste vacant
Conseiller #02



Ghyslain Phaneuf
Conseiller #03



Claude Larocque
Conseiller #04



Barbara Beugger
Conseillère #05



Mathieu Beaudry
Conseiller #06

COORDONNÉES:

Bureau municipal:
810, rue Lanoie
Upton (Québec) J0H 2E0
Téléphone: 450 549-5611
Télécopieur: 450 549-5045
Courriel: info@upton.ca
Site internet: www.upton.ca

HEURES D'OUVERTURE:

Bureau municipal:
Lundi au jeudi: 8 h 30 à 16 h 30
(Fermé de 12 h à 13 h)

Service de voirie:
Lundi au vendredi:
horaire variable

MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs,

Le bureau municipal est fermé jusqu'à nouvel ordre mais il n'y a aucune interruption des services administratifs. La clientèle est invitée à communiquer avec l'équipe de la Municipalité par téléphone au 450 549-5611, par courriel ou par courrier. Pour les demandes de permis, veuillez communiquer avec monsieur Benoit Provost à benoit.provost@upton.ca ou via notre site Internet à www.upton.ca/services-en-ligne/. Nous prenons toutes les mesures nécessaires afin de maintenir la prestation de service au meilleur niveau possible.

Je suis très fier de constater la grande popularité de notre sentier aménagé au Parc nature de la Région d'Acton. Chez nous, on s'active et on choisit d'aimer l'hiver que ce soit en raquette, en ski de fond ou à la marche!

Au parc, un sentier a été aménagé sur le terrain des loisirs. La patinoire municipale demeure ouverte, mais devra fermer à 19 h 30 afin de respecter le couvre-feu en vigueur. Nous rappelons que seule la pratique d'activités libres est permise (les activités de groupe ou sports d'équipes sont interdites). De plus, les conditions climatiques peuvent influencer l'état de la glace. Nous vous remercions de votre compréhension.

Les élus et les employés s'affairent à mettre en œuvre les projets 2021. Sur le site Internet de la Municipalité à <http://www.upton.ca/informations-financieres/>, sous la rubrique « Programme triennal d'immobilisations », vous pouvez consulter la liste des investissements prévus pour l'année 2021 ainsi que les deux (2) prochaines années. Plusieurs subventions et sources de revenus extérieurs contribueront à financer tous ces projets.

Finalement, des cas de COVID ont été recensés à Upton et dans la région, je vous invite donc à respecter les consignes de la Direction de la santé publique et le couvre-feu. Votre participation permettra à tous de revenir à une vie plus normale et plus attrayante.

Bien à vous,

Guy Lapointe
Maire

SERVICES MUNICIPAUX

Cynthia Bossé	Directrice générale	549-5611
Sylvia Ouellette	Directrice générale adjointe sylvia.ouellette@upton.ca	549-5625
Roger Garneau	Directeur des travaux publics	549-5611
Michael Bernier	Coordonnateur à la vie communautaire et aux infrastructures municipales michael.bernier@upton.ca	549-5619
Benoit Gauthier	Directeur du Service de sécurité incendie benoit.gauthier@upton.ca	549-5611
Benoit Provost	Urbanisme et environnement benoit.provost@upton.ca	549-5626
SPA de Drummond	Société Protectrice des Animaux de Drummond – info@spad.ca	819 472-5700
Séance du conseil	Le premier mardi de chaque mois à 20 h au sous-sol du bureau municipal (sauf exception) *Veuillez entrer par la porte arrière.	

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Résumé du procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal du 19 janvier 2021 à 20h00.

Approbation des délibérations de la séance régulière du 1er décembre 2020 et des séances spéciales du 15 décembre 2020.

Autorisation de paiement des comptes à payer du mois de décembre 2020 pour une somme totale de 65 344,34 \$ et des comptes payés pour une somme de 52 597,08 \$.

Autorisation de paiement de la facture de la firme Shellex Groupe Conseil pour des services professionnels pour la réfection de la rue des Érables - 1 000,00 \$.

Adoption du règlement numéro 2020-334 déterminant les taux de taxes, compensations et autres tarifications pour l'exercice financier 2021.

Autorisation de paiement de la facture la firme Les Services EXP inc pour la fourniture de services professionnels en lien avec la réfection de ponceaux et de travaux de voirie sur diverses routes – 875,00 \$.

Autorisation de paiement de la facture de la firme Revolution Environnemental Solutions LP (Terrapure Levis) pour la vidange des boues de la station d'épuration - 71 402,49 \$.

Autorisation de paiement de la facture de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) pour la fourniture de services professionnels en recherche de fuites sur le réseau d'aqueduc – 1 209,00 \$.

Renouvellement de l'adhésion à l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) - 885,00 \$.

Publication du budget 2021 et du programme triennal d'immobilisations dans un journal diffusé sur le territoire d'Upton.

Mandat à la firme FBL comptables agréés pour la production des T4 et Relevés 1 pour l'exercice financier 2020 - 3 825,00 \$.

Remerciements au pompier monsieur Jonathan Letarte pour ses années de service.

Demande de permis d'intervention pour des travaux dans l'emprise des routes du ministère des Transports du Québec pour l'année 2021.

Don pour Centraide Richelieu-Yamaska - 50,00 \$.

Don pour Dystrophie musculaire Canada - 50,00 \$.

Don pour la Société canadienne du cancer 50,00 \$.

Autorisation de remboursement des frais de non-résidents de décembre 2020 pour les activités de loisirs.

Mandat pour présenter une demande d'aide financière dans le Programme Emploi été Canada pour l'embauche de quatre (4) animateurs de camp de jour et un (1) préposé au prêt de kayak.

Autorisation de présenter une demande d'aide au Programme Pêche en herbe et au Programme Ensemencement des lacs et cours d'eau - budget de 1 000,00 \$ pour l'achat d'omble de fontaine.

Autorisation d'ouverture de la patinoire sous certaines conditions et la location de livres possible à la bibliothèque, avec service de cueillette les mardis, entre 15 et 18 heures.

Appui au Regroupement récréatif d'Upton pour le dépôt du projet d'aménagement de modules de cardio-boxing (modules de frappe) au Programme d'aide financière aux infrastructures jeunesse.

Renouvellement annuel de l'adhésion au FM 103,7 à titre de membre associatif - 297,95 \$.

Adoption du règlement numéro 2020-330 modifiant le règlement de zonage numéro 2002-90 pour permettre des habitations multifamiliales dans la zone 113.

Demande de dérogation mineure pour le lot 4 548 636 de la rue du Notaire – autorisée.

Demande de dérogation mineure pour le 276, rue Principale - autorisée.

Modification de la résolution numéro 303-10-2012.

Dépôt du rapport annuel 2020 du Comité consultatif d'urbanisme.

Dépôt du rapport annuel des permis pour l'année 2020.

Avis de motion, dépôt et adoption du premier projet de Règlement numéro 2021-335 modifiant le Règlement numéro 2002-89 édictant le plan d'urbanisme pour revoir le tracé de la rue Lajoie.

Avis de motion, dépôt et adoption du premier projet de Règlement numéro 2021-336 modifiant le Règlement de zonage numéro 2002-90 pour recevoir les normes relatives aux projets intégrés.

RÉGIE INTERMUNICIPALE d'Acton et des Maskoutains

Le camion est passé, mais la matière est restée collée dans le bac brun?

CE PROBLÈME, CAUSÉ PAR L'HUMIDITÉ ET LE GEL, PEUT ÊTRE RÉSOLU PAR L'UTILISATION DE SACS EN PAPIER OU DE JOURNAUX !

WWW.RIAM.QUEBEC | 450 774-2350



AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ
AVIS PUBLICS
RELATIF À UNE CONSULTATION ÉCRITE

Est, par la présente, donné par la soussignée madame Cynthia Bossé, directrice générale de la susdite municipalité, aux personnes et organismes intéressés par le projet de « Règlement numéro 2021-335 modifiant le règlement de zonage numéro 2002-89 pour revoir les normes relatives aux projets intégrés » de ce qui suit :

1. Lors de la séance ordinaire tenue le 19 janvier 2021, le Conseil municipal a donné un avis de motion en vue d'adopter le « **Règlement numéro 2021-335 modifiant le règlement numéro 2002-89 édictant le plan d'urbanisme pour revoir le tracé de la rue Lajoie** ».
2. Lors de la séance ordinaire tenue le 19 janvier 2021, le Conseil municipal a adopté le projet de « **Règlement numéro 2021-335 modifiant le règlement numéro 2002-89 édictant le plan d'urbanisme pour revoir le tracé de la rue Lajoie** ».
3. La consultation publique se tiendra à huis clos (public non admis), le **2 mars 2021**, à 20h00 à la salle du Conseil municipal sise au 810, rue Lanoie à Upton concernant le projet de règlement numéro 2021-335 modifiant le règlement numéro 2002-89 édictant le plan d'urbanisme pour revoir le tracé de la rue Lajoie.
4. **Toute personne intéressée peut transmettre ses observations par écrit** à la Municipalité avant 8h30, le 2 mars 2021, jour de l'assemblée du Conseil municipal par la poste, par dépôt dans la boîte prévue à cette fin au bureau municipal, ou par courriel à Mme Annick Tremblay-Bouchard, adjointe à la direction annick.tbouchard@upton.ca
5. Le projet de règlement numéro 2021-335 modifie le règlement numéro 2002-89 édictant le plan d'urbanisme pour revoir le tracé de la rue Lajoie.
6. Le projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

PROCÉDURE DE CONSULTATION ÉCRITE

Dans le contexte de la pandémie et conformément aux directives de la Direction de la santé publique, le projet de règlement numéro 2021-335 est soumis à la consultation écrite des citoyens et tous les documents qui s'y rapportent, peuvent être consultés au bureau municipal du lundi au jeudi, entre 8h30 et 12h00 et 13h00 et 16h30 en prenant rendez-vous au 450 549-5627 ou en effectuant une demande par courriel à annick.tbouchard@upton.ca

Toute personne adressant un commentaire ou une question doit s'identifier avec son nom et son adresse ainsi qu'un numéro de téléphone ou une adresse courriel afin qu'il soit possible de la contacter facilement.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 25e jour du mois de novembre de l'an 2021.

Cynthia Bossé, directrice générale

Est, par la présente, donné par la soussignée madame Cynthia Bossé, directrice générale de la susdite municipalité, aux personnes et organismes intéressés par le projet de « Règlement numéro 2021-336 modifiant le règlement de zonage numéro 2002-90 pour revoir les normes relatives aux projets intégrés » de ce qui suit :

1. Lors de la séance ordinaire tenue le 19 janvier 2021, le Conseil municipal a donné un avis de motion en vue d'adopter le « **Règlement numéro 2021-336 modifiant le règlement de zonage numéro 2002-90 pour revoir les normes relatives aux projets intégrés** ».
2. Lors de la séance ordinaire tenue le 19 janvier 2021, le Conseil municipal a adopté le premier projet de « **Règlement numéro 2021-336 modifiant le règlement de zonage numéro 2002-90 pour revoir les normes relatives aux projets intégrés** ».
3. La consultation publique se tiendra à huis clos (public non admis), le **2 mars 2021**, à 20h00 à la salle du Conseil municipal sise au 810, rue Lanoie à Upton concernant le projet de règlement numéro 2021-336 modifiant le règlement de zonage numéro 2002-90 pour revoir les normes relatives aux projets intégrés.
4. **Toute personne intéressée peut transmettre ses observations par écrit** à la Municipalité avant 8h30, le 2 mars 2021, jour de l'assemblée du Conseil municipal par la poste, par dépôt dans la boîte prévue à cette fin au bureau municipal, ou par courriel à Mme Annick Tremblay-Bouchard, adjointe à la direction annick.tbouchard@upton.ca
5. Le projet de règlement numéro 2021-336 modifie le règlement de zonage numéro 2002-90 pour revoir les normes relatives aux projets intégrés.
6. Le projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

PROCÉDURE DE CONSULTATION ÉCRITE

Dans le contexte de la pandémie et conformément aux directives de la Direction de la santé publique, le projet de règlement numéro 2021-336 est soumis à la consultation écrite des citoyens et tous les documents qui s'y rapportent, peuvent être consultés au bureau municipal du lundi au jeudi, entre 8h30 et 12h00 et 13h00 et 16h30 en prenant rendez-vous au 450 549-5627 ou en effectuant une demande par courriel à annick.tbouchard@upton.ca

Toute personne adressant un commentaire ou une question doit s'identifier avec son nom et son adresse ainsi qu'un numéro de téléphone ou une adresse courriel afin qu'il soit possible de la contacter facilement.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 25e jour du mois de janvier de l'an 2021.

Cynthia Bossé, directrice générale

INFORMATIONS MUNICIPALES

BUDGET 2021

CINQ ORIENTATIONS POUR ASSURER LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Mesdames, Messieurs,

Le conseil municipal a adopté le 15 décembre dernier, les prévisions budgétaires 2021 ainsi que le programme triennal d'immobilisations 2021-2022-2023.

Cinq (5) orientations phares ont été dévoilées: amélioration des services à la population, maintien des actifs, maintien d'une réserve municipale pour pourvoir à des investissements futurs, contrôler l'endettement à long terme et assurer une gestion efficiente des ressources financières.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021

Le budget équilibré totalise 3 809 868 \$ incluant les activités d'investissements (immobilisations), les réserves et autres affectations pour les projets futurs ainsi que le remboursement de la dette à long terme, et ce, comme suit :

REVENUS		
Taxes	3 228 758 \$	84,8%
Compensations tenant lieu de taxes	27 741 \$	0,7%
Transferts	247 277 \$	6,6%
Services rendus	96 685 \$	2,5%
Imposition de droits	70 500 \$	1,7%
Amendes et pénalités	10 000 \$	0,3%
Intérêts	7 500 \$	0,2%
Autres revenus	121 407 \$	3,2%
TOTAL	3 809 868 \$	100,0%

DÉPENSES		
Administration générale	798 973 \$	21,0%
Sécurité publique	535 909 \$	14,1%
Transport (incluant le déneigement)	517 928 \$	13,6%
Hygiène du milieu, santé et bien-être (incluant le Régie)	918 128 \$	24,1%
Urbanisme & mise en valeur du territoire	118 369 \$	3,1%
Loisirs et Culture	316 899 \$	8,3%
Frais de financement	32 743 \$	0,9%
Remboursement de la dette à long terme	134 430 \$	3,5%
Activités d'investissement (immobilisations)	187 585 \$	4,9 %
Excédent de fonctionnement affecté	248 903 \$	6,5 %
TOTAL	3 809 868 \$	100,0%

Le budget 2021 détaillé est disponible sur le site www.upton.ca.

Avec le budget 2021, nous assurons un équilibre entre la nécessité d'investir dans nos infrastructures et de répondre aux besoins actuels de la population et pour les générations futures.

2021 est caractérisé par une hausse sans précédent des quotes-parts aux organismes qui offrent des services à la Municipalité et par la gestion en mode « COVID » pour tous les secteurs d'activités municipaux.

Les coûts du service de police (SQ) ont augmenté de 7%. La facture pour les services rendus par la « Régie des déchets » subira une hausse de 47% en 2021. Cette hausse est notamment attribuable au contrat 2021-2025 de gestion des résidus domestiques, matières recyclables et matières organiques ainsi qu'au contrat à venir pour le traitement des matières collectées aux écocentres de la Régie à compter de 2021.

Malgré ces hausses record qui ont un impact direct sur le budget global d'Upton, le Conseil municipal a réussi à maintenir le taux de taxes bas.

On se souviendra qu'en 2020, le budget était marqué par le dépôt de rôle triennal d'évaluation (2020-2021-2022) et les différences marquantes quant à la valeur des catégories d'immeubles (résidentielle, commerciale, industrielle, agricole et autres). D'ailleurs, pour éviter d'accroître exagérément l'effort fiscal des Exploitations agricoles enregistrées (EAE), Upton avait décrété un taux inférieur, soit 0,55\$/100\$.

Encore cette année, l'exercice budgétaire présentait le même défi lié à la variation des valeurs.

TAXES ET TARIFICATIONS

Le taux de la taxe foncière générale est de 0,605\$/100\$ d'évaluation, ce qui représente une hausse de 0,005\$. Pour les EAE, le taux est de 0,565\$/100\$, ce qui représente une augmentation 0,015\$/100\$.

Par équité pour les utilisateurs-payeurs, certaines compensations à la porte ont été revues, par exemple celle relative à l'égout des commerces.

Les compensations à la porte pour les services dispensés par les organismes (Régie des déchets, Sureté du Québec, etc.) et par la Municipalité (aqueduc, égouts, assainissement des eaux usées et autres) subissent des variations. Jumelé à la disparité des valeurs des propriétés, l'impact est tel qu'on constate des diminutions et des hausses de compte de taxes.

Voici l'exemple d'une résidence unifamiliale moyenne:

Desservi ou non	Compte de taxes 2020 (évaluation moyenne de 203 258\$)	Compte de taxes 2021 (évaluation moyenne de 203 258\$)	Différente (augmentation ou baisse)
Avec services d'aqueduc et d'égout	2 085 \$	2 146 \$	59 \$
Avec une installation septique privée	1 763 \$	1 839 \$	76 \$

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2021-2022-2023

De façon générale, les dépenses d'entretien et de remplacement sont incluses dans

le budget d'exploitation alors que les investissements apparaissent au Programme triennal d'immobilisations. Les investissements prévus en immobilisations, à quelques exceptions près (les immobilisations payées comptant), n'ont aucun impact financier dans le budget courant d'exploitation.

INFORMATIONS MUNICIPALES

Cette année, nos principaux investissements s'articulent autour de quatre axes: assainissement des eaux usées, eau potable, transport et loisirs.

Upton poursuit le projet d'augmentation de la capacité de traitement des eaux usées de la station d'épuration. Ce qui permettra, entre autres, de traiter les eaux usées des secteurs du développement domiciliaire pour permettre la Phase 2. Ces travaux seront financés par : les bénéficiaires privés (industrie, promoteur), le programme PRIMEAU, la taxe d'accise (TECQ 2019-2023), la balance étant par emprunt.

Un filtre et une génératrice seront ajoutés à l'usine de filtration (financé à 100% par la TECQ).

Les lumières de rues seront remplacées par des lumières au DEL. Ce projet sera financé, à court terme, par les économies de coûts en électricité. Nous effectuerons la réfection de la rue des Érables (chaussée et drainage).

Sur la rue Saint-Éphrem, le trottoir sera prolongé et un sentier piétonnier sera aménagé afin d'assurer la sécurité des piétons. Également, ce projet favorisera un mode de déplacement actif jusqu'au Parc nature de la région d'Acton. Nous amènerons un parc dans le secteur domiciliaire Morphan. Pour ce qui est des jeux d'eau tant attendus des familles uptoniennes, nous venons d'essayer un refus d'aide financière. Toutefois, ce projet est toujours dans la vision de vos élus.

La Municipalité a demandé une aide financière pour l'agrandissement de la superficie de la caserne et l'amélioration du centre communautaire. Nous sommes confiants de recevoir une acceptation.

Le programme triennal d'immobilisations (PTI) prévoit, pour les années 2021-2022-2023, des investissements totalisant environ 10 891 400 \$. Ce programme s'avère un outil de planification et permet d'évaluer l'incidence financière des projets sur les budgets et l'endettement à long terme. Le PTI adopté le 15 décembre dernier est disponible sur le site www.upton.ca.

Ce programme triennal met l'accent sur la mise à niveau et l'amélioration de nos infrastructures municipales et la bonification des services à la communauté. Les élus et les employés municipaux priorisent l'obtention d'un maximum de revenus de sources extérieures, la réalisation d'un maximum de travaux en régie interne et la recherche du juste prix pour toute dépense.

Depuis 2020, les règles de soutien financier aux municipalités ont changé. Pour avoir droit aux programmes de subvention à la réalisation de travaux d'infrastructures et au remboursement de la taxe d'accise (TECQ 2019-2023), Upton devra, d'ici 2023, réaliser des projets « non subventionnés » pour un montant de 50\$ par habitant par an. Ce qui totalise des activités d'investissements de 552 000 \$. Les travaux de la rue des Érables contribueront à cet effort financier requis pour respecter nos obligations.

CONCLUSION

Le budget 2020 et le programme triennal d'immobilisations 2021-2022-2023 permettront à la Municipalité d'Upton de conserver une très bonne santé financière avec un endettement qui demeure sous contrôle et qui respecte les objectifs d'investissements dans les infrastructures pour les générations actuelles et futures.

Encore cette année, le Conseil municipal n'a pas négligé les efforts pour trouver le bon dosage entre les domaines d'activités, les secteurs urbains et agricoles de la Municipalité, les priorités actuelles et les projets à long terme.

Acceptez, Mesdames, Messieurs, mes respectueuses salutations,



Guy Lapointe
Maire

ARTICLES POUR LE JOURNAL MUNICIPAL

Vous pouvez consulter la Politique de publication du journal municipal sur le site Internet www.upton.ca dans l'onglet publications.

Article 5 : La date limite pour déposer vos articles est le 12 de chaque mois.

Article 3.5 alinéa 8 : Le journal municipal se réserve le droit de reporter la publication de tout article par manque d'espace selon l'ordre de priorité.



Saviez-vous qu'en déneigeant à la pelle dès la tombée de la neige, vous évitez la formation de glace? La neige sera alors plus facile à enlever, et vous aurez besoin de moins de déplaçant. À vos pelles!



TRAVAUX PUBLICS

Pour toute question, commentaire ou plainte concernant l'entretien ou l'état du réseau routier, du déneigement, etc., sur l'ensemble du territoire, veuillez vous adresser au bureau municipal au **450 549-5611** de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30, du lundi au jeudi.

INFORMATIONS MUNICIPALES

LE MONOXYDE DE CARBONE

QU'EST-CE QUE LE MONOXYDE DE CARBONE ?

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique responsable de plusieurs intoxications chaque année.

L'intoxication au monoxyde de carbone peut entraîner des séquelles irréversibles ou la mort.

Contrairement à de nombreux gaz, le monoxyde de carbone est invisible et inodore. Il n'irrite pas non plus les yeux ou les voies respiratoires.

SEUL UN AVERTISSEUR DE MONOXYDE DE CARBONE PEUT VOUS ALERTER DE SA PRÉSENCE.

D'OÙ PROVIENT LE MONOXYDE DE CARBONE ?

Les appareils et véhicules qui brûlent un combustible, tel que l'essence, le diesel, le bois, le propane, le gaz naturel, le mazout (huile à chauffage), le kérosène ou le charbon, peuvent produire du monoxyde de carbone. Lorsque ces véhicules et ces appareils fonctionnent mal, sont mal utilisés (dans un endroit insuffisamment ventilé) ou sont mal entretenus, la quantité de monoxyde de carbone produite peut être dangereuse pour la vie ou la santé.

Voici quelques exemples d'appareils et véhicules à combustible :

1. Tout système de chauffage non électrique : Fournaise, chauffe-foyer, poêle, foyer;
2. Des véhicules motorisés : voiture, moto, quatre-roues, motoneige, etc.;

3. Des génératrices;
4. De petits outils à moteur : scie à chaîne, compresseur, tondeuse, souffleur, etc.;
5. Des électroménagers au gaz ou au propane : cuisinière, réfrigérateur, sècheuse, chauffe-eau;
6. Des appareils de plein air : barbecue, lampe, réchaud, etc.



QU'EST-CE QU'UNE INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE

Lorsqu'il est respiré en grande quantité, le monoxyde de carbone remplace l'oxygène dans le sang, ce qui empêche les organes et les tissus du corps de fonctionner normalement. Les principaux systèmes atteints sont le système cardiovasculaire et le système nerveux.

La gravité d'une intoxication dépend de plusieurs éléments :

- La concentration de monoxyde de carbone dans l'air
- Le temps d'exposition
- La sensibilité de la personne aux effets de ce gaz et son état de santé général.

Une intoxication légère ou modérée provoque des symptômes ressemblants, surtout chez l'enfant, à ceux d'une grippe ou de la fatigue. Une intoxication plus grave conduit à une perte de conscience et éventuellement à la mort en quelques minutes seulement.

INODORE INCOLORE MORTEL SOURNOIS INODORE INCOLORE MORTEL SOURNOIS INODORE



Gardez votre réservoir à carburant au moins à moitié plein tout l'hiver

Ne partez pas sans un téléphone cellulaire pleinement chargé

Munissez-vous d'une trousse d'urgence pour la voiture

SERVICE DES LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

SERVICE DE LIVRAISON DE VOTRE ÉPICERIE PAR LA MUNICIPALITÉ

Ce service est offert aux résidents d'Upton âgés de 70 ans et plus et les personnes ayant une condition médicale particulière dans le but d'éviter la propagation de la COVID-19.

Afin de profiter, sans frais, de cette opportunité offerte par la Municipalité d'Upton, il suffit de téléphoner au **450 549-5184** pour nous faire part de votre liste d'épicerie.

Il sera possible de commander vos aliments soit au marché Bonichoix d'Upton ou au IGA d'Acton Vale. Votre commande sera livrée directement à la maison. Des précautions seront prises afin de protéger votre santé et celle du livreur engagé par la Municipalité d'Upton.

Pour le paiement de votre épicerie, il vous sera demandé de remettre au livreur un chèque au nom de la Municipalité d'Upton. L'argent comptant ne sera pas accepté.

Prenez note que le service n'est pas offert le vendredi, samedi et dimanche.

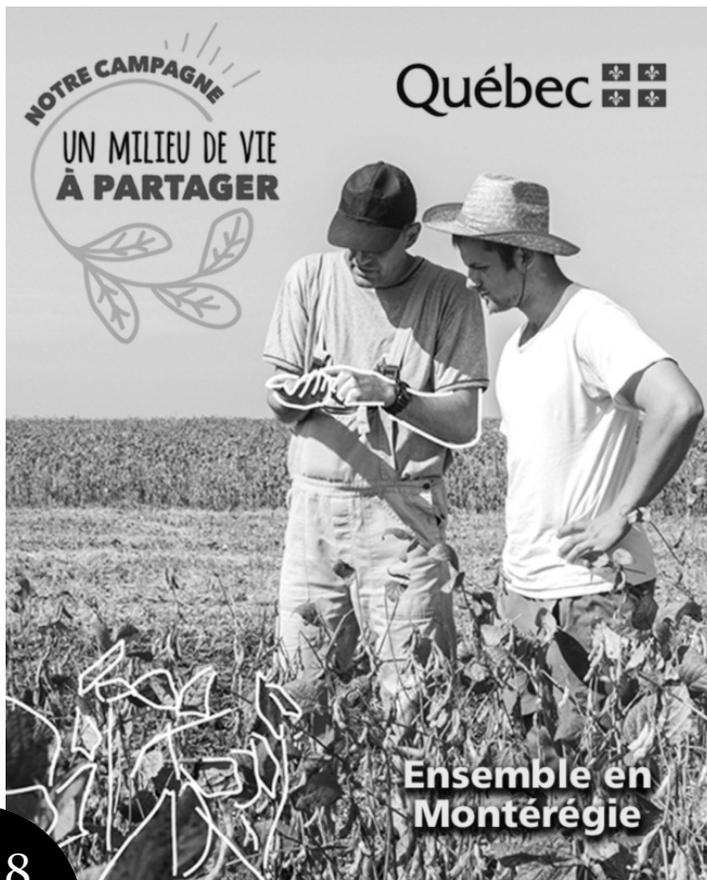


POLITIQUE FAMILIALE DE LA MUNICIPALITÉ D'UPTON

Nous sommes à la recherche de candidats pour participer à l'élaboration de la politique familiale de la Municipalité. Les personnes intéressées doivent faire parvenir à monsieur Michael Bernier leur nom par courriel à michael.bernier@upton.ca ou par téléphone au **450 549-5619**.



ORGANISMES DU TERRITOIRE



Cohabitation harmonieuse de la zone agricole en Montérégie « NOTRE CAMPAGNE, UN MILIEU DE VIE À PARTAGER »

Une initiative de la Fédération de l'UPA de la Montérégie, de 13 MRC et de l'agglomération de Longueuil, soutenus par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)

LES PESTICIDES

L'emploi de pesticides a pour but de protéger les cultures des insectes nuisibles, des herbes envahissantes et des maladies de plantes. Leur utilisation est très encadrée au Québec. Les producteurs agricoles en font usage uniquement si la situation le justifie et qu'il n'y a pas d'autres moyens efficaces pour remédier au problème. Le Québec est d'ailleurs un chef de file avec une quantité moyenne de pesticides appliqués parmi les plus faibles au monde. Selon le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, sur une période de 10 ans (2006-2017), il y a eu une réduction de 14 %.

De plus, les produits employés en agriculture doivent être autorisés par les agences gouvernementales et des limites strictes de traces de pesticides sur les aliments sont imposées par Santé Canada. L'agriculteur doit également respecter certaines distances d'épandage. Tout est très réglementé. Grâce à des techniques alternatives, comme la gestion intégrée qui, entre autres, utilise des prédateurs naturels des insectes, certains producteurs réussissent même à réduire de façon importante l'application de ces produits dits phytosanitaires.

Votre enfant aura 4 ans avant le 1^{er} octobre prochain?

Accompagnez votre enfant pour sa future entrée à la maternelle en lui permettant de vivre une première expérience positive avec l'école!

Activités :

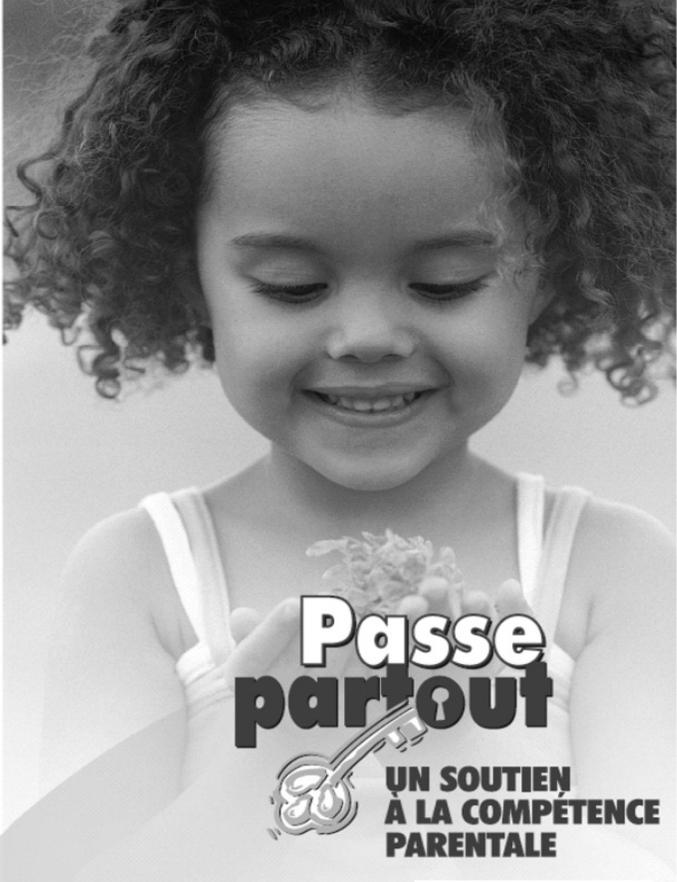
- Deux fois par mois, en journée, les enfants vivront 2 heures de plaisir avec une enseignante.
- Huit fois dans l'année, en soirée, les parents et les enfants viendront à l'école faire de belles activités ensemble. Les parents pourront aussi échanger sur différentes thématiques.

Durée : De septembre à juin

Dès le lundi 15 février, nous vous invitons à vous rendre au www.csssh.gouv.qc.ca pour faire l'inscription de manière électronique. Vous devrez présenter ultérieurement les documents suivants : certificat de naissance de l'enfant (grand format) et deux preuves de résidence.

Faites vite ! Les places sont limitées !

Pour information : 450 773-8401 #6557



Passe partout
UN SOUTIEN À LA COMPÉTENCE PARENTALE

Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe
Québec

parcours formation
Services aux entreprises
Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe



Avec l'attestation de formation
Passeport compétence - volet agriculture
de 372 heures

Du 15 mars au 18 juin 2021
à Acton Vale

Certains préalables et critères d'admissibilité
sont nécessaires pour vous inscrire.

Consultez le site web pour plus d'informations
www.parcoursformation.com

**DEVENEZ
TRAVAILLEUR/
TRAVAILLEUSE
AGRICOLE**

Inscrivez-vous dès maintenant au
450 771-1225, poste 6553

Avec la participation financière de :

Québec

“

Le confinement... c'est l'enfer. On travaille tous les deux à la maison. Je n'ai pas une minute de répit. Tout ce que je fais est surveillé, minuté, jugé, suspecté... J'essaie de "bien faire" pour garder la paix mais c'est impossible de penser à tout, tout le temps :-)

”



**VIOLENCE
CONJUGALE**



1.800.363.9010 (Tél. 24/7)
438.601.1211 (Texte)
www.sosviolenceconjugale.ca



**PARRAINAGE
CIVIQUE**
MRC D'ACTON ET
DES MASKOUTAINS

Créateur d'amitié

DEVENEZ BÉNÉVOLE
3 HEURES PAR MOIS
QUI CONTRIBUENT À BRISER L'ISOLEMENT
Déficience intellectuelle, physique,
trouble du spectre de l'autisme

450-774-8758

parrainagecivique.org



Ma paroisse j'y crois

COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE DE ST-ÉPHREM

Bonjour tout le monde,

Il me fait plaisir de vous dire un petit mot en ce début d'année. Pour l'année qui viens, je vous souhaite le meilleur, la paix, la joie et de l'amour à la tonne.

Bonne année à tous!

Réal Lacharité, animateur de communauté

GUIGNOLÉE

À cause de la pandémie, cette année, le comité organisateur s'est surpassé en changeant la façon de faire les choses. Ils ont accumulé des dons en argent.

Je suis certain que Stéphane et Kandy se joignent à moi pour vous dire qu'encore une fois, vous avez démontré une très grande générosité. À Upton, vous êtes des gens de cœur et nous tenons à vous remercier au nom de toutes les familles dans le besoin, aussi un gros MERCI à toutes les entreprises qui ont participées à cette collecte. Le montant amassé est de plus ou moins 6 000 \$. Ces sommes accumulées ont servi à remettre des certificats cadeaux d'épiceries aux 25 familles qui ont contacté le comité de la Guignolée.

On ne peut passer sous silence que les organisateurs de cet événement, Stéphane Gagnon et Kandy Cayer travaillent pour le bien-être de la communauté depuis près de 10 ans.

Félicitations et merci beaucoup à vous deux!

PETITE ACTIVITÉ

Commencez à remplir un bocal vide de notes sur les bonnes choses qui vous arrivent, puis au prochain réveillon du jour de l'an, relisez ces notes pour vous rappeler à quel point la vie est incroyable.



« Ces gens-là ne peuvent pas avoir de vie de couple »

Mon chum et moi, on la trouve pas mal bonne celle-là!

Julie et JF
Ensemble depuis 5 ans



SEMAINE QUÉBÉCOISE
DE LA **déficience**
intellectuelle

21 au 27 mars 2021



DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	1	 2 Séance du conseil	3	4	5	6
7	8	 9	10	11	12	13
14	15	 16	 17	18	19	20
21	22	 23	24	25	26	27
28						



PATINOIRE OUVERTE

Bien que la surface glacée ne soit pas parfaite, la patinoire est maintenant ouverte. Prenez note que vous n'avez pas accès au chalet des loisirs.

De plus, un sentier a été aménagé sur le terrain des loisirs où vous pouvez aller marcher, faire de la raquette ou faire du ski de fond.

Prenez note que vous devez respecter les règles sanitaires (distanciation sociale de 2 mètres, le couvre-feu etc.).

Merci de votre collaboration!



« Source de culture, source d'inspiration... »